

Des logements qui satisferont les anciens

De nouveaux appartements sortiront de terre dans la commune.

La Société coopérative d'habitation de Rolle (SCHR) prévoit d'ériger un immeuble dans le quartier du Maupas, à l'ouest de la localité. C'est le septième édifice pour la SCHR, qui vient de fêter ses cinquante ans d'existence. La coopérative a présenté son projet lors d'une information publique mercredi.

En forme de demi-lune, le bâtiment comportera 25 appartements de 2 à 4 pièces répartis sur quatre niveaux et tous à loyer modéré. «*En moins de dix ans, la population est passée de 4000 à 6000 habitants et de plus en plus de gens peinent à trouver des logements à des prix abordables*», relève Jean-Philippe Mayerat, président de la SCHR. *Nous avons 150 demandes en attente, ce projet ne pourra donc pas combler tout le monde.* Fait notable, au rez-de-chaussée prendront place 7 logements protégés, autrement dit des appartements adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite. Il s'agit des premiers à voir le jour à Rolle. Ce choix revient à la commune, pro-

priétaire d'une partie des espaces du futur bâtiment et affectés à de l'utilité publique. «*Nous avons opté pour des appartements protégés, plutôt que des cabinets médicaux ou des commerces. Chaque année, ce sont une quinzaine de Rollois qui atteignent l'âge de 90 ans, c'est une réalité nouvelle que nous devons prendre en compte*», s'est exprimé le syndic Jean-Noël Goël. Pourtant, l'assemblée, essentiellement composée des propriétaires d'appartements en PPE des immeubles adjacents, était davantage préoccupée par la salle de 140 m² prévue au sein de la nouvelle construction.

D'aucuns craignent qu'elle ne serve à des mariages ou aux répétitions de la fanfare, de quoi générer des nuisances. Le syndic s'est évertué à rassurer l'assistance, en indiquant que cet espace serait destiné avant tout à la population du quartier. «*Elle servira autant de cantine aux enfants de la crèche garderie voisine de La Girolle, qu'à des assemblées de voisinage ou aux activités des aînés, mais ce ne sera en aucun cas une salle des fêtes.*» A noter qu'un parking souterrain de 28 places est aussi prévu ainsi qu'une place de jeux en surface. ● DGO



L'édifice se déploiera en arc de cercle. FARRA & ZOUMBOULAKIS ARCHITECTES